

Règlement du Jeu Concours « RockOn »

Modalités d'inscription et déroulement :

WOODBASS Sas enregistré au RCS de Paris (numéro B 422128298), dont le siège social est situé 2 rue de Milan 44470 Thouaré-sur-Loire, France organise un jeu concours nommé « RockOn » du 3 juillet au 31 août 2023. Afin de prendre part à ce jeu concours, les joueurs doivent compléter le formulaire d'inscription mis à disposition sur la page dédiée au jeu concours <https://www.woodbrass.com/rockon>. Le joueur devra remplir l'ensemble des champs réclamés (prénom, nom, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone, ...) et seul les formulaires remplis avec exactitude seront éligibles dans le cadre du tirage au sort.

Modalités de participation :

La participation à ce jeu concours est gratuite et sans obligation d'achat, ouverte à toute personne physique dont le domicile principal est situé dans l'Union Européenne. Sont cependant exclus, les salariés, les représentants de WOODBRASS Sas ainsi que les personnes membres de ses partenaires, de ses soustraitants, de leurs conseils et enfin les membres de leurs familles. La participation est permise par l'inscription sur la page dédiée au jeu concours. Dans le cadre des personnes non majeures, la participation est faite sous la responsabilité et l'accord du représentant légal qui doit pouvoir justifier de l'autorité parentale. L'inscription au jeu concours est limitée à une seule par personne, disposant du même nom et de la même adresse. La participation est liée de manière stricte au nom du participant et celui-ci ne peut en aucun cas, jouer au nom d'une ou d'autres personnes inscrites. Dans le cas d'un formulaire non complet, illisible, envoyé après la date limite et/ou sous une autre forme que celle préalablement convenue, celui-ci sera considéré comme non valide.

Modalités de sélection des gagnants :

Parmi les participants dont l'inscription aura été validée, sera effectué un tirage au sort à la date du 1^{er} septembre 2023 et celui-ci désignera la ou le(s) gagnant(e)(s). Celui, celle ou ceux-ci sera/seront informé(e)(s) par WOODBRASS Sas de l'issue du tirage via un email ou via le numéro de téléphone renseigné dans le formulaire. En cas d'absence de réponse sous 8 jours à compter de la date de confirmation du gain, le(s)/la gagnant(e)(s) sera/seront considéré(e)(s) comme disqualifié(e)(s) et son lot sera considéré comme perdu selon les modalités définies dans les conditions de remise de(s) lot(s). La/le(s) suppléant(e)(s) sera/seront alors désigné(e)(s) gagnant(e)(s) et WOODBRASS Sas prendra alors contact avec celle ou celui-ci. Le gain obtenu lors du jeu concours est non cessible, ne peut en aucun cas être remboursé en espèces, ni permettre l'accès à aucune autre contrepartie de quelque nature que ce soit. Néanmoins en cas de force majeure, WOODBRASS conserve le droit de remplacer le(s) lot(s) prévu(s) dans le cadre du jeu concours, par un/des gain(s) de valeur(s) équivalente(s). L'adresse indiquée sur le formulaire de jeu concours est définie comme le domicile du joueur et vaudra adresse pour l'envoi du lot. Le joueur gagnant autorise toutes vérifications concernant les informations transmises à savoir son identité ainsi que son domicile (adresse postale ou/et Internet, téléphone). En cas d'informations d'identité et/ou d'adresse fausses, la participation du joueur sera considérée comme nulle.

Lots à gagner :

N.	Marque	Désignation
1er prix	PIONEER DJ	PACK REGIE DJ VINYLE : PLX-500-K + DJM-S5
2ème prix	TAMA	SUPERSTAR CLASSIC STAGE 22 LEG + HARDWARE
3ème prix	Schecter	METROEXPRESS HYBRID PJ MN TOBACCO BURST
4ème prix	BOSE Professional	S1 PRO+ WIRELESS PA SYSTEM RG421HPFM-BRG-BLUE REEF GRADATION HIGH PERFORMANCE
5ème prix	IBANEZ	TLM 102 STUDIO SET
6ème prix	NEUMANN	CDP-S160 SET BK
7ème prix	Casio	POLAR 8
8ème prix	HK AUDIO	A420-II - ALTO MIB VERNI
9ème prix	SML PARIS	TRAMONTANE DREADNOUGHT CUTAWAY SPECIAL EDITION BLUE BURST
10ème prix	LAG	ZEN GO SYNERGY CORE USB
11ème prix	ANTELOPE AUDIO	GUITARE ACOUSTIQUE 12 DREADNOUGHT PICA/ACAJOU
12ème prix	TAKAMINE	ALPHA EVO 80
13ème prix	FOCAL	SM7B
14ème prix	SHURE	DEL-VERB AMBIENCE COMPANION
15ème prix	Universal Audio	LIANO
16ème prix	KORG	XP2
17ème prix	WOODBASS	KATANA 50 MKII EX
18ème prix	BOSS	XSW-D INSTRUMENT BASE SET
19ème prix	SENNHEISER	CAMARO VR P90 BLUE SPARKLE
20ème prix	EKO	DREADNOUGHT RANGER VINTAGE REISSUE EQ HONEY BURST
21er prix	EKO	DUAL
22ème prix	M-GAME	M2 MICTRACK
23ème prix	ZOOM	HD 400 PRO
24ème prix	SENNHEISER	RC-5
25ème prix	BOSS	MP-20TWS - ECOUTEURS BLUETOOTH TRUEWIRELESS
26ème prix	Mackie	PEDALBOARD XPND
27ème prix	D'ADDARIO	AT2020 USB XP
28ème prix	AUDIO TECHNICA	2INONE CP 404-PB - ALL BLACK
29ème prix	SCHLAGWERK	MIGHTY-20-BT
30ème prix	NUX	PRIMERO PRO BOX GYPSY BROWN
31er prix	PEARL DRUMS	ID4 MKII
32ème prix	AUDIANT	FLKEY MINI
33ème prix	Novation	BX3D3
34ème prix	M-AUDIO	MICROLAB NOIR
35ème prix	ARTURIA	COCONUT S30 SOPRANO
36ème prix	WOODBASS	BIRD UM1 PACK PODCAST USB
37ème prix	WOODBASS	ORIGINAL FIRST
38ème prix	WOODBASS	

Conditions de remises de(s) lot(s) :

En cas d'acceptation du/des lot(s), le(s) gagnant(e)(s) autorise(nt) WOODBRASS Sas à utiliser l'ensemble des informations transmises via le formulaire de participation dans le cadre du jeu concours, dans toutes communications ou actions publi-promotionnelle liées au présent jeu concours, sans que l'usage de ces éléments ne puisse donner lieu à une quelconque rémunération ou contrepartie autre que le(s) lot(s) gagné(s) et ceci pour une durée maximale de 2 ans. Dans le cadre de l'envoi de(s) lot(s), WOODBRASS Sas ne pourra être tenu responsable en cas de retards, avaries, pertes, manque de lisibilité des cachets postaux, intervenus lors de la livraison des/du lot(s). Dans le cas où le(s) lot(s) ne serai(en)t pas réclamé(s), restera(en)t en instance, ou serai(en)t retourné(s) sous un délai de 30 jours par le transporteur suite à l'expédition, celui/ceux-ci sera/seront considéré(s) comme perdu(s) pour le(s) participant(s) le/les ayant gagné(s) dans le cadre du jeu concours et deviendra/deviendront la propriété de WOODBRASS Sas. En cas de gain, le(s) gagnant(e)(s) affirme(nt) renoncer à réclamer auprès de WOODBRASS Sas, tout dédommagement pouvant résulter d'un préjudice lié à l'acceptation et/ou l'utilisation du/des lot(s).

Cadre des litiges et responsabilités :

Le joueur ayant validé sa participation, affirme accepter sans réserve le présent règlement dans son intégralité. Dans le cas où un ou plusieurs éléments du présent règlement de jeu concours serai(en)t considéré(s) comme nul(s) ou inapplicable(s), les autres clauses conserveraient toute leur force et leur portée. La disqualification d'un participant est considérée comme d'office, en cas de déclaration inexacte, mensongère et enfin en cas de fraude avérée. WOODBRASS Sas tranchera sans recours possible, dans le cas de tout litige relatif au jeu concours ainsi qu'à son règlement. Le participant est également informé du fait qu'aucune demande par téléphone ou écrite ne sera répondue par WOODBRASS Sas, dans le cadre de l'interprétation, de l'application du règlement du jeu concours ni, concernant ses mécanismes, modalités et liste du/des joueur(s) ayant gagné(s). Dans le cadre des contestations, seul l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception, envoyé sous un délai de 1 mois maximum après l'annonce des résultats sera recevable. Si les circonstances l'exigent WOODBRASS Sas se réserve le droit, d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler, le présent jeu concours. En cas de modification concernant le déroulement du jeu concours, la responsabilité de WOODBRASS Sas ne pourrait être engagée du fait de cet article. WOODBRASS Sas peut annuler ou suspendre tout ou partie du jeu concours en cas de fraudes avérées et ce, sous quelque forme que ce soit (physiquement, informatiquement etc...), dans le cadre de la participation au jeu concours. En cas de fraude avérée et constatée par WOODBRASS Sas ce dernier dispose du droit, de ne pas allouer le(s) lot(s) concerné(s) au(x) fraudeur(s) mais également, de le(s) poursuivre devant les juridictions compétentes.

Cadre légal régissant le Jeu Concours :

Les joueurs sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours (loi n°2014-1545 du Code de la Consommation, du 20 décembre 2014). Dans le cas où un litige ne pourrait être

réglé à l'amiable, celui-ci sera alors soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile. Dans le cadre des conventions sur la preuve, le(s) participant(e)(s) accepte(nt) que les informations résultantes des systèmes du jeu concours de WOODBRASS Sas font foi, dans le cadre de tout litige concernant les éléments de connexion et de traitement informatique des dites informations relatives au jeu concours et ce, sauf en cas d'erreurs avérées. La représentation, reproduction de toute ou partie(s) des éléments composant ce jeu concours sont strictement interdites, en vertu des lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique. Les marques mentionnées restent la propriété de leur(s) dépositaire(s) respectif.

Gestion des informations à caractère personnelles recueillis lors du Jeu Concours et risques liés à l'utilisation de L'internet :

Veiller à la sécurité et à la confidentialité des données personnelles que vous nous confiez est une priorité pour Woodbrass. Nous mettons ainsi en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles, au regard de la nature, de la portée et du contexte des données personnelles que vous nous communiquez et des risques présentés par leur traitement, pour préserver la sécurité de vos données personnelles et, notamment, empêcher toute destruction, perte, altération, divulgation, intrusion ou accès non autorisé à ces données, de manière accidentelle ou illicite. Les informations nominatives obtenues dans le cadre du présent jeu concours sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Dans le cadre des données collectées, dans le cadre de la mise en avant de promotions, celles-ci sont enregistrées dans la base de données clients de Woodbrass.com pour une durée de 1 an. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : contact@woodbrass.com. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Les joueurs ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès ou de rectification au niveau des données les concernant. En cas de demande d'accès, de rectification ou d'opposition, celle-ci doit être adressée auprès de WOODBRASS Sas.